

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Conformément aux dispositions des articles L.2121-9, L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du conseil municipal qui aura lieu **le 15 novembre 2024 à 18 h 30** en Mairie.

Veillez croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.



Le Maire,

Xavier BECK

ORDRE DU JOUR

Compte-rendu des décisions prises par le Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approbation du procès-verbal du 25 septembre 2024.

Administration générale

- 1 - Création d'une agence postale communale
- 2 - Instauration et tarification du stationnement horodaté rue du Dr Lyons
- 3 - Subvention communale complémentaire au programme de construction de la résidence « Les Romarins » en contrepartie de 5 logements sociaux délocalisés dans la résidence ELISS
- 4 - Demande de subvention – Soirées Sacha Guitry 2025
- 5 - Service culture – Demande de subvention – Nuits d'été 2025
- 6 - Convention de mise à disposition d'un terrain communal

Finances

- 7 - Plage Mala – Répartition des frais d'enlèvement des ordures ménagères et de surveillance de la baignade pour la saison estivale 2024
- 8 - Admission en non-valeur
- 9 - Décision modificative n°3 – Budget principal 2024
- 10 - Budget 2025 - Ouverture de crédits d'investissement

Enfance

- 11 - Crèche les Lucioles – Bonus « attractivité »

Personnel

- 12 - Présentation du Rapport Social Unique 2023
- 13 - Mise en place de l'Indemnité Spéciale de Fonction et d'Engagement à la filière police municipale
- 14 - Mise en place de la participation de la commune à la protection sociale complémentaire de ses agents dans le cadre de la mise en œuvre d'une convention de participation obligatoire pour la couverture du risque prévoyance
- 15 - Signature d'un contrat d'apprentissage

Questions diverses